



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

Date de révision : 15/03/2012 Version n°2 REMIS A JOUR le 15 mars 2012

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identification de la préparation

Nom : BIO CHAINE
Code produit : 414

Utilisation de la préparation : Huile biodégradable

Identification de la société/entreprise

Fournisseur : ARMORINE S.A.
ZI Lann Sévelin B.P. 115 56601 LANESTER Cedex
Tél : 02.97.76.13.87
Fax : 02.97.76.13.69
E-mail : contact@armorine.fr

Numéro d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59, société ORFILA

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit ne contient aucune substance classée comme dangereuse pour la santé ou l'environnement dans des concentrations qui devraient être prises en compte au regard des directives EU.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Cette préparation ne contient pas de matières dangereuses pour la santé et/ou l'environnement selon la directive 67/548/CE ou contient des matières conformes à la limite au poste de travail

4. PREMIERS SECOURS

En cas de troubles graves ou persistants, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence

Contact avec les yeux

Rincer abondamment avec de l'eau

Contact avec la peau

Laver les zones de contact à l'eau et au savon

Inhalation

Sans objet

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau . En cas d'ingestion importante, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Mousse polyvalente

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau direct

Risque particulier

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion

En cas d'échauffement, risque d'incendie accru. Réactions à risque d'incendie : voir « danger de réactivité »



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Au contact du sol, peut former un film glissant, d'où risque de chutes

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage

Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant. Conserver les déchets dans des récipients clos et étanches pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conditions de stockage : conserver dans l'emballage d'origine

Matériaux incompatibles : caoutchouc naturel

Température de stockage : > 4°C

Chaleur, ignition : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE source de chaleur

Lieu de stockage : Conserver sous abri

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains : gants néoprène

Protection de la peau et du corps : vêtements de protection

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|--|
| Aspect | Liquide |
| Couleur | Jaune-brun |
| pH | Non applicable |
| Point d'écoulement | Non établi |
| Point éclair | > 250°C |
| Température d'auto inflammation | non établie |
| Propriétés explosives | Peu probable |
| Masse volumique | Environ 0,9kg/litre à 15°C |
| Solubilité | Insoluble et non miscible dans l'eau Soluble dans l'acétone |
| Viscosité cinématique | Environ 100 cSt à 40°C |

10. STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage usuelles.

Conditions à éviter

Absence d'information

Matières à éviter

Absence d'information

Produits de décomposition dangereux

Formation de CO et CO₂ en cas de combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Non classifié



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité

Non dangereux pour la couche d'ozone, non dangereux pour les organismes aquatiques

CL50 poissons 1 (96 heures ; PISCES) mg/l

CL50 autres organismes aquatiques 1 (96 heures) mg/l

Mobilité

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB de la Directive Reach

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Déchets

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée

Emballages souillés

Conserver les étiquettes sur le récipient vide. Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de la réglementation Transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification : non classé

Etiquetage CE : aucun

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque listées aux sections 2 et 3 : sans objet

Modifications / version antérieure : changement de produit

Cette fiche complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux ci.